Niveau(x) d'enseignement: 9
Centre d'intérêt: 210

Numéro EDUQ : 837078

Dunberry, Alain, 1949-.

Etude de la clientèle FEP, automne 1982 / Alain Dunberry. -- Montr[illegible] Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente, Divisio[illegible] la recherche, 1983.

28 f. ; 28 cm. -- (Documents recherche / Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente)

Cote Dewey: /

Cote LC: /

Descripteur(s): *Caractéristiques de l'étudiant *Etudiant adulte *Caractéristiques socio-économiques *Aspiration de l'étudiant *Aspiration scolaire *Aspiration professionnelle *Universitaire (Ni[illegible] *Education des adultes

L'étude porte sur la clientèle étudiante de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) de l'Université de Montréal. Parmi les points abordés, mentionnons: les études antérieures accomplies à la FEP, le niveau de scolarité à l'admission, le niveau d'accréditation recherché à long terme, les motivations au retour aux études, le secteur d'emploi, le statut et la profession, enfin les voies par lesquelles l'étudiant a pris connaissance de l'existence des programmes.

L'enquête a été menée à l'automne 1982 auprès de l'ensemble des étudiants inscrits à la FEP. Sur 8713 étudiants, 5279 (60,6%) ont accepté de répondre au questionnaire "Etude de la population étudiante - automne 1982".

Malgré ses aspirations, la clientèle de la FEP est très fluide: en effet, 75% de la clientèle actuelle en est à un premier certificat, alors que 56,4% des répondants visent un baccalauréat ou plus et que seulement 4,8% d'entre eux ne visent que quelques crédits. De plus, 70,1% des répondants considèrent que l'obtention d'un grade, diplôme ou certificat a exercé une influence sur leur décision de retourner aux études. C'est donc dire que peu d'étudiants semblent réaliser leurs aspirations. Il y a là un fait troublant qui mériterait une étude approfondie.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370787

DOCUMENTS RECHERCHE

Etude de la clientèle

F.E.P. - Automne 1982

Alain Dunberry
Avril 1983

Bureau de la Recherche
Faculté de l'éducation permanente
Université de Montréal

E D U Q 8370787

Etude de la clientèle

F.E.P. - Automne 1982

Alain Dunberry
Avril 1983

ÉTUDE DE LA CLIENTÈLE

FEP - AUTOMNE 1982

Alain Dunberry

Avril 1983

TABLE DES MATIÈRES

I. REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON 2

II. PONDÉRATION 5

III. ANNÉE DE LA PREMIÈRE ADMISSION À LA FEP: ÉTUDES ANTÉRIEURES À LA FEP 6

IV. NIVEAU DE SCOLARITÉ À L'ADMISSION À LA FEP 9

V. NIVEAU D'ACCRÉDITATION RECHERCHÉ À LONG TERME 12

VI. LES MOTIVATIONS AU RETOUR AUX ÉTUDES 15

VII. SECTEUR D'EMPLOI, STATUT ET PROFESSION 20

VIII. LES VOIES PAR LESQUELLES ON A PRIS CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DES PROGRAMMES 25

IX. CONCLUSION 27

Cette étude fait suite à une résolution du Comité de régie des programmes (COREP) de la faculté, datée du 17 septembre 1982. Plus précisément, le Comité désirait une étude sur l'ensemble de la clientèle de la faculté, afin d'avoir des informations sur les emplois actuels des étudiants, leurs motifs d'inscription, ainsi que les moyens par lesquels ils avaient pris connaissance de l'existence des programmes de la FEP.

Cette demande fut reçue et analysée par le Bureau de la recherche, et donna lieu, suite à des consultations diverses, au questionnaire Étude de la population étudiante - automne 1982 (annexe).

Les services administratifs de la faculté assurèrent l'opération de collecte des données, dont l'analyse est contenue dans les pages qui suivent.

I. REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

Il est possible d'évaluer la représentativité de l'échantillon en comparant les résultats obtenus à la première question ("À quel certificat êtes-vous actuellement inscrit(e)?") avec le nombre d'étudiants inscrits à chacun des programmes. Cette comparaison est détaillée au tableau 1.

Bien que le taux de réponse global soit relativement élevé (60,6% des étudiants inscrits), on remarquera que la proportion de répondants par programme varie considérablement de 0,25 à 1,48. Ceci amène certaines réserves concernant la représentativité de l'échantillon. En effet,

. il est évident (à tout le moins pour un programme) que les étudiants ont pu, malgré la consigne, répondre plus d'une fois au questionnaire.

. certains programmes sont nettement sous-représentés, ce qui nécessite une certaine réserve quant à la généralisation des résultats; en effet lorsque la proportion de répondants est faible (disons, inférieure à 0,50) deux sources d'erreurs sont susceptibles d'intervenir, étant donné que les questionnaires ont été distribués en classe:

1) il peut s'agir surtout d'étudiants rendus au même point de leur cheminement dans le programme et qui ont pu partager des expériences particulières, non représentatives de l'ensemble de la clientèle du programme; il s'agirait en quelque sorte d'un effet de "cohorte".

2) il peut aussi s'agir d'étudiants de Montréal, les hors-campus ayant pu être défavorisés dans le cheminement des questionnaires.

TABLEAU 1

NOMBRE DE RÉPONDANTS PAR PROGRAMME, EN FONCTION DE LA POPULATION TOTALE

PROGRAMME	NOMBRE DE RÉPONDANTS	POPULATION AUT 82	PROPORTION DE RÉPONDANTS
Criminologie I	121	188	0,64
Criminologie II	10	39	0,25
Traduction I	202	327	0,61
Traduction II	84	88	0,95
Recherche documentaire	47	74	0,64
Sc. de la communication	47	86	0,55
Rel. industrielles I	578	873	0,66
Rel. industrielles II	87	248	0,35
Droit	434	677	0,64
Éducation par l'act. phys.	27	43	0,63
Animation	84	124	0,68
Animation de la vie étudiante	165	431	0,38
Animation péd. des biblio.	9	14	0,64
Coopération	27	36	0,75
Culture et civilisation	54	90	0,60
Consommation et famille	5	8	0,63
Études québécoises	12	13	0,92
Gérontologie	430	678	0,63
Loisirs	57	93	0,61
Récréation	1	2	0,50
Publicité	65	222	0,29
Relations publiques	225	490	0,46
Santé et sécuritéau travail	173	342	0,51
Information et journalisme	88	115	0,77
Créativité	113	185	0,61
Toxicomanies	119	206	0,58
Sc. inf.: santé communautaire	439	782	0,56
Sc. inf.: milieu clinique	363	496	0,73
Sc. inf.: org. des soins	290	625	0,46
Enseignement au primaire	30	41	0,73
Ens. des maths et sc. au primaire	45	67	0,67
Français langue seconde	67	45	1,48
Intervention péd. au primaire	92	141	0,65
Étudiants libres	689	824	0,84
TOTAL	5 279	8 713	0,606

Ces réserves étant émises, nous présumerons que les résultats obtenus sont représentatifs des clientèles de chacun des programmes, vu l'énorme difficulté que créerait l'interprétation de résultats globaux qui excluеraient certains programmes. En fait, une telle analyse serait presque inutile. On devra, par ailleurs, prendre pour acquis que la représentativité des résultats pour les programmes où la proportion de répondants est inférieure à 0,50 ne peut être assurée.

II. PONDÉRATION

Afin de compenser pour les inégalités constatées au niveau du taux de réponse par programme, les résultats ont été pondérés à l'aide d'un coefficient déterminé par l'équation suivante:

$$k_i = \frac{n}{N} \times \frac{N_i}{n_i}$$

où k_i = coefficient de pondération pour le programme i

n_i = nombre de questionnaires complétés pour le programme i

n = nombre total de questionnaires complétés

N_i = nombre réel d'étudiants du programme i

N = nombre réel total d'étudiants

Cette pondération a pour effet de redistribuer le nombre de répondants par programme de façon proportionnelle au nombre réel d'étudiants inscrits, sans par ailleurs modifier sensiblement le nombre total de répondants.

III. ANNÉE DE LA PREMIÈRE ADMISSION À LA FEP; ÉTUDES ANTÉRIEURES À LA FEP

Une très forte proportion d'étudiants ont débuté leurs études à la FEP depuis peu: de fait, comme le démontre le tableau 2, 60% de la clientèle actuelle s'est inscrite pour la première fois à la faculté en 1981 et 1982.

Cette donnée concorde avec les résultats à la question suivante, portant sur la scolarité antérieure à la FEP.

TABLEAU 2

ANNÉE DE LA PREMIÈRE ADMISSION À LA FEP

(N = 5 156)

ANNÉE	FRÉQUENCE RELATIVE (%)	FRÉQUENCE CUMULÉE (%)
jusqu'à 1975	5,4	5,4
1976	2,9	8,3
1977	3,2	11,5
1978	5,6	17,2
1979	8,8	25,9
1980	15,2	41,1
1981	18,8	59,9
1982	40,1	100,0

18,4% des étudiants actuels mentionnent avoir été inscrit à un autre programme; 5,6% à deux autres programmes, et près de 1% à trois autres programmes. Dans une très forte proportion (près de 90%), ces programmes auraient été poursuivis jusqu'à concurrence de 30 crédits.

Les programmes que ces étudiants mentionnent sont décrits au tableau 3. Les plus souvent cités sont ceux de sciences infirmières: santé communautaire (24,9%), relations industrielles I (12%), sciences infirmières: organisation des soins (11,1%), sciences infirmières: milieu clinique (7,33%) et relations publiques (6,12%). Il s'agit donc surtout de programmes pour lesquels un profil de baccalauréat spécialisé est possible.

TABLEAU 3

FRÉQUENCE ABSOLUE ET RELATIVE DES MENTIONS DE PROGRAMMES SUIVIS ANTÉRIEUREMENT À LA FEP

PROGRAMME	FRÉQUENCE ABSOLUE	FRÉQUENCE RELATIVE (%)
Criminologie I	40	2,31
Criminologie II	7	0,40
Traduction I	85	4,91
Traduction II	10	0,57
Recherche documentaire		
Sc. de la communication	20	1,15
Rel. industrielles I	207	11,95
Rel. industrielles II	27	1,56
Droit	28	1,61
Éducation par l'act. phys.	12	0,69
Animation	66	3,81
Animation de la vie étudiante	70	4,04
Animation péd. des biblio.	10	0,57
Coopération	5	0,28
Culture et civilisation	7	0,40
Consommation et famille	7	0,40
Études québécoises	9	0,51
Gérontologie	68	3,92
Loisirs	28	1,61
Récréation	4	0,23
Publicité	16	0,92
Relations interpersonnelles	7	0,40
Relations publiques	106	6,12
Santé et sécurité au travail	17	0,98
Information et journalisme	27	1,56
Créativité	7	0,40
Toxicomanies	8	0,46
Sc. inf.: santé communautaire	431	24,89
Sc. inf.: milieu clinique	127	7,33
Sc. inf.: org. des soins	193	11,14
Enseignement au primaire	33	1,90
Ens. des maths et sc. au primaire	37	2,13
Français langue seconde	12	0,69
Intervention péd. au primaire		
TOTAL	1 731	

Donc, en résumé,

. la population de la faculté est environ aux trois quarts composée d'étudiants inscrits à un premier programme;

. l'autre partie de la population a déjà terminé un ou d'autres programmes, pour la plupart (plus de 60%) permettant de compléter un baccalauréat de type "spécialisé".

IV. NIVEAU DE SCOLARITÉ À L'ADMISSION À LA FEP

Le niveau de scolarité des étudiants lors de leur admission à la FEP est décrit au tableau 4. On constate que 26,6% avaient une scolarité inférieure au DEC ou B.A. alors que 19,7% détenaient déjà un baccalauréat ou plus.

TABLEAU 4

NIVEAU DE SCOLARITÉ DES ÉTUDIANTS LORS DE LEUR ADMISSION À LA FEP

(N = 5 171)

NIVEAU DE SCOLARITÉ	FRÉQUENCE RELATIVE (%)	FRÉQUENCE CUMULÉE (%)
secondaire	16,7	16,7
collégial ou B.A. non complété	9,9	26,6
collégial ou B.A.	34,4	61,0
diplôme d'école technique	8,8	69,8
brevet d'enseignement	6,4	76,2
certificat	4,0	80,2
baccalauréat	16,6	96,9
maîtrise ou doctorat	3,1	100,0

Afin de décrire le niveau moyen de scolarité pour chacun des programmes, un indice de scolarité a été calculé en attribuant un point pour le niveau secondaire, 2 points pour le niveau collégial ou B.A. non complété, 3 points pour le niveau collégial, le B.A., le brevet d'enseignement ou le diplôme de l'école technique, 4 et 5 points pour un certificat et un baccalauréat, et 6 points pour une maîtrise ou un doctorat. La moyenne de chaque programme à cet indice permet donc d'évaluer approximativement le niveau moyen de scolarité des étudiants inscrits. Ces résultats (tableau 5) se situent entre 2,00 et 4,28; la moyenne facultaire est de 2,97.

TABLEAU 5

INDICE MOYEN DE SCOLARITÉ ET RANG DE CHACUN DES PROGRAMMES

PROGRAMME	INDICE MOYEN DE SCOLARITÉ	N	RANG
Criminologie I	2,93	114	16,5
Criminologie II	2,10	24	32
Traduction I	2,79	198	21,5
Traduction II	2,77	53	24
Recherche documentaire	3,11	45	14
Sc. de la communication	3,40	52	8
Rel. industrielles I	2,51	529	30
Rel. industrielles II	2,63	150	27
Droit	3,38	410	8
Éducation par l'act. phys.	3,41	26	7
Animation	2,87	75	19
Animation de la vie étudiante	3,53	261	5
Animation péd. des biblio.	2,89	8	18
Coopération	2,74	22	25
Culture et civilisation	2,52	55	29
Consommation et famille	2,00	5	33
Études québécoises	2,33	8	31
Gérontologie	2,93	411	16,5
Loisirs	3,54	56	4
Publicité	2,69	135	26
Relations publiques	2,64	297	27
Santé et sécurité au travail	3,06	207	15
Information et journalisme	3,64	70	3
Créativité	3,31	112	12
Toxicomanies	3,32	125	11
Sc. inf.: santé communautaire	2,79	474	22,5
Sc. inf.: milieu clinique	2,85	301	21
Sc. inf.: org. des soins	2,86	379	20
Enseignement au primaire	3,47	25	6
Ens. des maths et sc. au primaire	3,33	41	10
Français langue seconde	4,28	27	1
Intervention péd. au primaire	3,82	85	2
Étudiants libres	3,12	496	13
MOYENNE GLOBALE	2,97		

On constate que les programmes où se retrouvent les étudiants les plus scolarisés sont pour la plupart destinés à des maîtres; les programmes où se retrouvent les étudiants les moins scolarisés sont par ailleurs assez hétérogènes.

V. NIVEAU D'ACCRÉDITATION RECHERCHÉ À LONG TERME

Les objectifs d'accréditation des étudiants sont décrits au tableau 6. L'obtention d'un premier certificat (29,3%) ou d'un baccalauréat (46,8%) est le but le plus souvent mentionné.

TABLEAU 6

OBJECTIFS D'ACCRÉDITATION ET DE DIPLOMATION

(N = 5 046)

OBJECTIF	FRÉQUENCE RELATIVE	FRÉQUENCE CUMULÉE
Quelques crédits	4,8	4,8
Un premier certificat	29,3	34,1
Un deuxième certificat	9,5	43,6
Baccalauraèt	46,8	90,4
Maîtrise	8,5	98,9
Doctorat	1,1	100,0

On remarquera que seulement 4,8% de l'échantillon ne vise que l'obtention de quelques crédits.

Cette fois encore il est possible de comparer les programmes entre eux en attribuant 1 point pour "quelques crédits", 2 points pour "un premier certificat", et ainsi de suite. Les cotes moyennes ainsi obtenues pour chacun des certificats sont reproduites au tableau 7.

Si on considère les rangs qu'occupent les programmes, on retrouve en premier lieu Criminologie I, Relations industrielles I, Organisation des soins et Traduction II, donc des programmes qui s'inscrivent dans une séquence déjà initiée. Si on exclut deux programmes dont le nombre de répondants est très faible, viennent ensuite les programmes de Sciences de la

TABLEAU 7

INDICE MOYEN D'OBJECTIF À LONG TERME ET RANG DE CHACUN DES PROGRAMMES

PROGRAMME	INDICE MOYEN DE SCOLARITÉ	N	RANG
Criminologie I	3,18	114	24
Criminologie II	4,30	24	1
Traduction I	3,22	195	20
Traduction II	3,83	53	4
Recherche documentaire	3,11	43	28
Sc. de la communication	3,72	52	7
Rel. industrielles I	3,56	522	12
Rel. industrielles II	4,09	145	2
Droit	3,21	395	21
Éducation par l'act. phys.	3,03	26	30
Animation	3,39	72	14
Animation de la vie étudiante	2,94	250	32
Animation péd. des biblio.	3,00	6	31
Coopération	3,18	22	24
Culture et civilisation	3,07	54	29
Consommation et famille	3,75	4	6
Études québécoises	3,82	75	5
Gérontologie	3,12	286	27
Loisirs	3,20	53	22
Publicité	3,16	126	25
Relations publiques	3,25	288	18
Santé et sécurité au travail	3,23	200	19
Information et journalisme	3,28	68	17
Créativité	3,18	108	24
Toxicomanies	2,79	119	33
Sc. inf.: santé communautaire	3,32	464	15
Sc. inf.: milieu clinique	3,50	297	13
Sc. inf.: org. des soins	3,91	371	3
Enseignement au primaire	3,65	19	11
Ens. des maths et sc. au primaire	2,68	40	10
Français langue seconde	2,69	24	8,5
Intervention péd. au primaire	2,69	79	8,5
Étudiants libres	2,66	420	34
MOYENNE GLOBALE	3,28		

communication, que les étudiants choisissent souvent pour terminer un baccalauréat, puis quatre programmes de formation des maîtres (Enseignement du français, langue seconde, Intervention pédagogique au primaire, Enseignement des maths et sciences au primaire et Enseignement au primaire).

Ces résultats semblent indiquer que le nombre de crédits déjà accumulés est un des déterminants majeurs de l'objectif à long terme de l'étudiant. Cette interprétation est partiellement confirmée par un coefficient de corrélation r de Pearson de 0,32 (N = 5 046, $p < 0,01$) entre le nombre total de crédits accumulés à la FEP et le niveau d'accréditation recherché.

VI. LES MOTIVATIONS AU RETOUR AUX ÉTUDES

Les motivations au retour aux études ont été sondées à l'aide de six questions d'ordre général, inspirées principalement de l'"Echelle de participation aux études" (Boshier).

Les résultats sont reportés au tableau 8, qui contient les pourcentages obtenus à chacune des catégories de réponses pour les six questions, de même qu'une moyenne pour chacune des questions. Cette moyenne est calculée en accordant 1 point pour les réponses "aucune influence", 2 points pour "peu d'influence", et ainsi de suite.

C'est dans une perspective de perfectionnement professionnel sanctionné par un diplôme que les étudiants s'inscrivent à la FEP. En effet, presque 60% attribuent beaucoup d'influence au perfectionnement professionnel, et 70,6% attribuent passablement à beaucoup d'influence à l'obtention d'un grade, diplôme ou certificat. Le premier de ces résultats correspond au contenu des programmes offerts; quant au deuxième, il confirme les résultats obtenus à la question précédente, sur les objectifs à long terme des étudiants.

Le perfectionnement professionnel accrédité ne semble pas exclure le plaisir d'apprendre; près de 70% des étudiants voient là une motivation au retour aux études.

En ce qui concerne la réorientation professionnelle, les pourcentages les plus élevés se retrouvent aux deux catégories extrêmes (aucune et beaucoup d'influence). Comme on le verra, la distribution varie d'un programme à l'autre.

Enfin, la nécessité de répondre à des exigences ou conseils, ou la perspective de participer à une activité de groupe ont peu d'effet sur la décision de retourner aux études.

TABLEAU 8

FRÉQUENCES RELATIVES (%) ET MOYENNES AUX QUESTIONS SUR LA MOTIVATION AU RETOUR AUX ÉTUDES POUR L'ENSEMBLE DE LA FACULTÉ

CATÉGORIES DE RÉPONSES	MOT 1	MOT 2	MOT 3	MOT 4	MOT 5	MOT 6
	Pour vous réorienter dans une autre carrière ou profession	Pour vous perfectionner sur le plan professionnel	Pour le simple plaisir d'apprendre	Pour obtenir un grade, un diplôme, un certificat	Pour répondre à certaines exigences, directives ou conseils	Pour participer à une activité de groupe, établir de nouvelles relations, etc.
AUCUNE INFLUENCE	37,5	8,9	12,4	13,1	60,0	50,0
PEU D'INFLUENCE	17,4	7,5	16,8	16,3	18,7	27,4
PASSABLEMENT D'INFLUENCE	18,7	24,0	40,8	26,5	12,1	15,5
BEAUCOUP D'INFLUENCE	26,3	59,5	30,0	44,1	9,1	7,0
MOYENNE	2,34	3,34	2,88	3,02	1,70	1,80
N	4 616	4 784	4 520	4 584	4 386	4 473

Les scores moyens obtenus par chacun des programmes à ces items (tableau 9) permettent d'observer certaines différences souvent prévisibles entre les sous-groupes. Ainsi, la réorientation professionnelle semble plus préoccuper les étudiants de traduction que les maîtres ou les infirmières; l'inscription à des programmes d'orientation culturelle (études québécoises, culture et civilisation, créativité) semble autant sinon légèrement plus motivée par le plaisir d'apprendre que par le désir de perfectionnement professionnel; et ainsi de suite.

Afin de déterminer si les objectifs à long terme, l'indice de scolarité et le nombre total de crédits accumulés à la FEP pouvaient être reliés aux motivations, une matrice d'intercorrélation (r de Pearson) a été produite pour l'ensemble de ces variables. Cette matrice est reproduite au tableau 10. Les coefficients de corrélation, bien qu'ils soient souvent significatifs, sont assez faibles. Deux d'entre eux méritent un peu d'attention i.e. la corrélation entre la motivation à obtenir un grade, diplôme ou certificat et les objectifs à long terme ($r = 0{,}191$, $p < 0{,}001$), et cette même motivation et l'indice de scolarité ($r = -0{,}197$, $p < 0{,}001$).

TABLEAU 9

COTES MOYENNES AUX QUESTIONS SUR LA MOTIVATION AU RETOUR AUX ÉTUDES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

PROGRAMME	MOT 1 Réorientation prof.	MOT 2 Perf. prof.	MOT 3 Plaisir d'apprendre	MOT 4 Diplôme grade certificat	MOT 5 Répondre à des exigences	MOT 6 Participer à une activité
Criminologie I	2,64	3,27	2,82	3,18	1,63	1,72
Criminologie II	2,00	3,50	2,89	3,56	1,43	2,00
Traduction I	3,15	3,11	2,85	3,16	1,41	1,50
Traduction II	3,18	3,01	3,00	3,25	1,39	1,34
Recherche documentaire	2,93	3,38	2,95	2,50	1,71	1,51
Sc. de la communication	2,64	3,11	2,95	2,79	1,45	1,75
Rel. industrielles I	2,74	3,31	2,64	3,23	1,69	1,61
Rel. industrielles II	2,90	3,41	2,66	3,21	1,84	1,60
Droit	2,57	3,08	2,86	2,87	1,56	1,39
Éducation par l'act. phys.	2,78	3,27	3,24	2,87	2,10	2,00
Animation	2,47	3,44	2,72	2,90	1,70	2,19
Animation de la vie ét.	1,86	3,47	2,88	3,01	1,42	2,24
Animation péd. des biblio.	1,50	3,75	2,71	3,00	1,67	1,67
Coopération	2,44	2,96	3,08	2,92	1,71	1,96
Culture et civilisation	2,22	2,69	3,47	3,06	1,64	1,78
Consommation et famille	2,20	2,00	4,00	2,33	1,75	1,33
Études québécoises	2,28	2,87	3,37	3,28	1,50	1,33
Gérontologie	2,21	3,39	2,97	2,95	1,71	1,88
Loisirs	2,10	2,94	2,67	3,27	1,65	1,92
Publicité	2,55	3,37	2,84	2,91	1,59	1,67
Relations publiques	2,93	3,30	2,71	3,28	1,73	1,62
Santé et sécurité au trav.	2,48	3,36	2,61	2,80	1,79	1,83
Information et journalisme	2,95	3,01	2,62	3,01	1,62	1,56
Créativité	2,19	3,03	3,32	2,60	1,24	2,26
Toxicomanies	2,43	3,33	3,27	2,70	1,50	1,70
Sc. inf.: santé comm.	1,87	3,51	3,00	3,16	1,79	1,91
Sc. inf.: milieu clinique	1,55	3,62	3,01	3,22	1,87	2,01
Sc. inf.: org. des soins	2,05	3,58	2,90	3,30	1,95	1,76
Enseignement au primaire	1,32	3,68	2,54	2,74	1,38	1,96
Ens. maths et sc. au prim.	1,33	3,77	2,81	3,12	1,97	2,00
Français langue seconde	2,25	3,05	2,73	2,55	1,91	1,98
Intervention péd. au prim.	1,18	3,68	3,05	2,82	1,50	1,96
Étudiants libres	2,16	3,16	2,97	2,44	1,95	1,99
MOYENNE GLOBALE	2,34	3,34	2,88	3,02	1,70	1,80

TABLEAU 10

MATRICE D'INTERCORRÉLATIONS ENTRE LES CRÉDITS ACCUMULÉS, L'INDICE DE SCOLARITÉ, LES OBJECTIFS À LONG TERME ET LES MOTIVATIONS AU RETOUR AUX ÉTUDES

	MOT 1 Réorientation professionnelle	MOT 2 Perf. professionnel	MOT 3 Plaisir d'apprendre	MOT 4 Diplôme, grade, certificat	MOT 5 Répondre à des exigences	MOT 6 Participer à une activité de groupe
CRÉDITS ACCUMULÉS	0,002 n.s.*	0,044 p=0,001	0,027 p=0,03	0,063 p=0,001	0,012 n.s.	-0,017 n.s.
NIVEAU DE SCOLARITÉ	-0,089 p=0,001	-0,020 n.s.	0,000 n.s.	-0,197 p=0,001	-0,106 p=0,001	-0,005 n.s.
OBJECTIFS À LONG TERME	0,125 p=0,001	0,045 p=0,001	-0,012 n.s.	0,191 p=0,001	0,041 p=0,004	-0,073 p=0,001

* n.s. = non significatif

VII. SECTEUR D'EMPLOI, STATUT ET PROFESSION

Une forte proportion (72,5%) des étudiants de la faculté provient des secteurs public et para-public; 27,5% proviennent du secteur privé. Si on considère les années de première admission de ces étudiants (tableau 11), on remarque que la répartition entre les deux secteurs varie, la proportion d'étudiants du secteur privé augmentant tout au long des années. Ceci peut être attribuable à une hausse des admissions de ces étudiants, mais aussi à un taux de déperdition supérieur des étudiants provenant du secteur privé, dû, entre autres, à des conditions de retour aux études moins aidantes.

Les programmes auxquels s'inscrivent les étudiants du secteur privé sont décrits au tableau 12. Ils se retrouvent principalement dans les programmes de Relations industrielles I, Droit, Relations publiques et Traduction I, ainsi que parmi les étudiants libres. Ils sont majoritaires dans les programmes de Relations industrielles II, Traduction I et II, Publicité et Relations publiques.

Près de 40% des étudiants du secteur privé ont une scolarité à l'admission inférieure au DEC ou B.A.: alors que cette proportion est de 20,8% pour les étudiants du secteur public et para-public. Par ailleurs, les deux groupes contiennent la même proportion d'étudiants détenant un certificat ou plus (privé: 22,7%; public et para-public: 23,1%).

Les objectifs de formation à plus long terme sont relativement semblables pour les deux groupes. Pour ce qui est des raisons ayant motivé le retour aux études, seule la réorientation professionnelle présente des distributions de fréquences différentes pour les deux groupes: 56,2% des étudiants du secteur privé attribuent à celle-ci passablement à beaucoup d'influence, contre 39,2% dans le secteur public et para-public. Les étudiants du secteur privé occupent principalement des emplois cléricaux (20,3%), des fonctions de directeurs, gérants et administrateurs (15,9%), ou d'autres fonctions non couvertes par les catégories du questionnaire (25,9%). On retrouve aussi 12,5% de travailleurs scientifiques et

TABLEAU 11

ANNÉES DE PREMIÈRE ADMISSION DES ÉTUDIANTS DES SECTEURS PRIVÉ, PUBLIC ET PARA-PUBLIC

		1975 et avant	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	TOTAL
SECTEUR PRIVÉ	fréquence	36	27	33	66	101	192	250	562	1 270
	% rangée	3,2	2,1	2,6	5,2	7,9	15,1	19,7	44,2	27,6
	% colonne	14,9	19,1	21,2	24,9	23,5	26,7	29,1	31,5	
	% total	0,8	0,6	0,7	1,4	2,2	4,2	5,4	12,2	
SECTEUR PUBLIC	fréquence	205	113	122	198	328	526	610	1 219	3 339
	% rangée	6,7	3,4	3,7	5,9	9,8	15,7	18,3	36,5	72,4
	% colonne	85,1	80,9	78,8	75,1	76,5	73,3	70,9	68,5	
	% total	4,4	2,5	2,7	4,3	7,1	11,4	13,2	26,4	
TOTAL	fréquence	241	140	155	264	428	718	859	1 780	4 610
	%	5,2	3,0	3,4	5,7	9,3	15,6	18,6	38,6	100,0

TABLEAU 12

PROGRAMMES AUXQUELS S'INSCRIVENT LES ÉTUDIANTS DU SECTEUR PRIVÉ: FRÉQUENCES RELATIVES À CE GROUPE ET AU PROGRAMME OÙ ILS SONT INSCRITS

PROGRAMME	FRÉQUENCE ABSOLUE	FRÉQUENCE RELATIVE AU GROUPE	FRÉQUENCE RELATIVE AU PROGRAMME
Criminologie I	18	1,4	18,8
Traduction I	95	7,3	57,4
Traduction II	25	2,0	55,6
Recherche documentaire	18	1,4	47,5
Sc. de la communication	17	1,3	39,5
Rel. industrielles I	182	14,0	37,1
Rel. industrielles II	69	5,3	50,0
Droit	165	12,8	44,2
Éducation par l'act. phys.	4	0,3	17,4
Animation	18	1,4	27,0
Animation de la vie étudiante	30	2,3	12,3
Animation péd. des biblio.	1	0,1	14,3
Coopération	4	0,3	21,7
Culture et civilisation	18	1,4	36,0
Études québécoises	1	0,1	22,2
Gérontologie	50	3,8	14,0
Loisirs	7	0,5	12,7
Publicité	79	6,1	64,4
Relations publiques	133	10,3	54,6
Santé et sécurité au travail	69	5,4	37,4
Information et journalisme	21	1,6	39,1
Créativité	29	2,2	28,2
Toxicomanies	25	1,9	24,2
Sc. inf.: santé communautaire	23	1,7	5,1
Sc. inf.: milieu clinique	12	1,0	4,4
Sc. inf.: org. des soins	14	1,1	3,9
Ens. des maths et sc. au primaire	1	0,1	2,3
Français langue seconde	8	0,6	40,8
Intervention péd. au primaire	2	0,1	2,4
Étudiants libres	157	12,1	38,3

techniques, et 8,4% de travailleurs des sciences sociales et des domaines artistiques.

En ce qui concerne les moyens par lesquels on a pris connaissance de l'existence des programmes, les annonces dans les journaux ont un impact légèrement supérieur pour les étudiants du secteur privé (24,5% c. 13,9%); par ailleurs le milieu de travail a un rôle nettement moindre (15,3% c. 35,8%).

Les étudiants de la FEP sont majoritairement des salariés (79,9%); 3,8% sont travailleurs autonomes et 6,6% chômeurs. Le tableau 13 décrit les catégories professionnelles qu'ils occupent de même que leurs importances relatives. On constate ainsi qu'ils sont surtout des travailleurs scientifiques et techniques (catégorie comprenant les infirmières), des enseignants (35,2%) ou qu'ils occupent des emplois cléricaux ou fonctions connexes (12,0%).

TABLEAU 13

FRÉQUENCES RELATIVES OBTENUES À CHACUNES DES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

(N = 5 276)

CATÉGORIE	FRÉQUENCE RELATIVE (%)
Emplois cléricaux et fonctions connexes (dactylographe, téléphoniste, réceptionniste, préposé au classement de dossiers, teneur de livres, etc.)	12,0
Travailleurs spécialisés dans la vente (vendeur, agent, livreur, etc.)	2,2
Travailleurs spécialisés dans les services (policier, cuisinier, nettoyeur de planchers, etc.)	2,2
Agriculteurs, pêcheurs, travailleurs forestiers, mineurs, foreurs	0,1
Travailleurs des industries de transformation et occupations connexes (monteur, mouleur, opérateur de machine, opérateur de tour, etc.)	0,8
Travailleurs de la construction	0,3
Personnel du domaine des transports, manutentionnaires et fonctions connexes (conducteur de camion, pilote, porteur de colis, etc.)	0,6
Enseignants et personnel assimilé (enseignant, professeur d'art ménager, instructeur de conduite automobile, etc.)	14,1
Travailleurs scientifiques et techniques (médecin infirmière, ingénieur civil, etc.)	35,2
Travailleurs des sciences sociales et des domaines artistiques (travailleur social, avocat, économiste, écrivain, artiste, etc.)	7,4
Directeurs, gérants et administrateurs (président d'entreprise, comptable, gérant de banque, gérant du personnel, etc.)	6,3
Autres occupations	18,8
TOTAL	100,0

VIII. LES VOIES PAR LESQUELLES ON A PRIS CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DES PROGRAMMES

Les répondants devaient cocher la ou les voies leur ayant permis de prendre connaissance de l'existence des programmes. Les résultats ainsi obtenus sont contenus au tableau 14. Pour l'ensemble de la faculté, l'annuaire de même que des personnes de l'entourage personnel ou du milieu de travail semblent les voies les plus courantes. Viennent ensuite les annonces dans les journaux. Les autres voies sont peu citées.

Ici encore, il existe certaines particularités selon les programmes, que le tableau 15 permet de constater. Il semblerait, entre autres, que pour certains programmes, ce soit le milieu de travail qui ait une importance prépondérante, alors que pour d'autres, ce seraient les annonces dans les journaux, ou l'annuaire de la faculté. Dans certains cas, l'influence du milieu de travail prime sur celle de l'entourage personnel, dans d'autres, c'est le contraire.

Il est certain que ces disparités réflètent en partie la stratégie publicitaire employée par chacun des programmes. Mais elles découlent certainement aussi des différences existant entre les divers milieux de travail, selon que le retour aux études y soit un phénomène courant, et même encouragée, ou le résultat d'une démarche individuelle.

TABLEAU 14

MOYENS PAR LESQUELS ON A PRIS CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DES PROGRAMMES DE LA FEP

MOYENS	RÉPONSE (%)
Annonces dans les journaux	16,8
Annuaire de la faculté	35,9
Dépliants et afiches	5,2
Centre d'accueil	1,5
Service d'orientation et de consultation psychologique	3,6
Une personne de votre entourage personnel	27,3
Une personne de votre milieu de travail	27,4
Les Trois belles soirées ou matinées	0,8
Autre	5,6

TABLEAU 15

MOYENS PAR LESQUELS ON A PRIS CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DES PROGRAMMES DE LA FEP: RÉSULTATS PAR PROGRAMME

PROGRAMME	TAUX DE RÉPONSE (%)									
	ANNONCES DANS LES JOURNAUX	ANNUAIRE DE LA FACULTÉ	DÉPLIANTS ET AFFICHES	CENTRE D'ACCUEIL	S.O.C.P.	ENTOURAGE PERSONNEL	MILIEU DE TRAVAIL	3 BELLES SOIRÉES & MATINÉES	AUTRE	N
Criminologie I	0,17	0,38	0,12	0,02	0,07	0,20	0,18	0	0,05	114
Criminologie II	0	0,30	0,10	0	0	0,30	0,30	0	0,10	24
Traduction I	0,20	0,50	0,02	0,01	0,08	0,26	0,10	0,01	0,04	198
Traduction II	0,21	0,43	0,04	0	0,04	0,25	0,14	0,01	0,07	53
Recherche documentaire	0,36	0,55	0,02	0	0	0,15	0,04	0	0,06	45
Sc. de la communication	0,09	0,51	0,02	0,02	0	0,32	0,11	0	0,13	52
Rel. industrielles I	0,12	0,41	0,03	0,01	0,08	0,26	0,23	0	0,06	529
Rel. industrielles II	0,08	0,46	0,02	0	0,07	0,22	0,29	0	0,08	150
Droit	0,39	0,30	0,03	0,02	0,04	0,21	0,13	0	0,08	410
Éducation par l'act. phys.	0,15	0,30	0,11	0,04	0	0,37	0,18	0	0,11	26
Animation	0,15	0,49	0,05	0,01	0,05	0,27	0,23	0	0,05	75
Animation de la vie ét.	0,10	0,13	0,16	0,01	0,04	0,42	0,41	0	0,01	261
Anim. péd. des biblio.	0,11	0,33	0	0	0	0,22	0,22	0	0,11	8
Coopération	0,37	0,48	0,04	0	0	0,22	0,07	0	0,04	22
Culture et civilisation	0,24	0,61	0,04	0	0,05	0,15	0,13	0,07	0,04	55
Consommaton et famille	0	0,80	0,20	0	0	0,20	0	0	0	5
Études québécoises	0,33	0,42	0,08	0	0	0,25	0,08	0	0,17	8
Gérontologie	0,17	0,31	0,05	0,07	0,04	0,34	0,30	0,02	0,05	411
Loisirs	0,04	0,33	0,05	0	0,03	0,23	0,47	0	0,07	56
Publicité	0,14	0,51	0,02	0	0,03	0,21	0,33	0	0,03	135
Relations publiques	0,15	0,43	0,02	0,03	0,08	0,32	0,31	0	0,08	297
Santé et sécurité au trav.	0,21	0,37	0,03	0	0	0,23	0,45	0,01	0,04	207
Information et journalisme	0,32	0,51	0,01	0	0,02	0,22	0,23	0	0,05	70
Créativité	0,22	0,44	0,04	0	0,02	0,27	0,37	0,03	0,04	112
Toxicomanie	0,17	0,46	0,03	0,03	0,03	0,29	0,31	0	0,04	125
Sc. inf.: santé comm.	0,09	0,37	0,05	0,01	0,01	0,32	0,50	0,01	0,04	474
Sc. inf.: milieu clinique	0,02	0,23	0,07	0,01	0,01	0,26	0,49	0	0,05	301
Sc. inf: org. des soins	0,06	0,45	0,04	0,01	0,02	0,31	0,49	0,02	0,05	379
Enseignement au primaire	0,07	0,37	0,23	0	0	0,20	0,51	0,03	0,03	25
Ens. des maths & sc. au prim.	0,02	0,27	0,07	0	0	0,22	0,48	0	0,04	41
Ens. du français l.s.	0,40	0,21	0,06	0	0	0,27	0,31	0	0,09	27
Intervention péd. au primaire	0,05	0,09	0,23	0	0,01	0,18	0,50	0,01	0,03	85
Étudiants libres	0,30	0,24	0,06	0,01	0,02	0,24	0,40	0	0,07	496

IX. CONCLUSION

De l'ensemble de ces données, trois points nous apparaissent mériter une attention spéciale.

1) La clientèle de la faculté est à certains égards assez diversifiée: il existe quelques points communs à l'ensemble des étudiants, mais aussi des disparités parfois importantes: la motivation à la réorientation professionnelle ou l'importance relative des diverses voies par lesquelles on a pris connaissance des programmes sont des variables qui en témoignent.

2) Cette clientèle est très "fluide" malgré ses aspirations: en effet, 75% de la clientèle actuelle en est à un premier certificat, alors que 56,4% visent un baccalauréat ou plus, et que seulement 4,8% ne visent que quelques crédits. De plus, 70,1% considèrent que l'obtention d'un grade, diplôme ou certificat a passablement à beaucoup influencé leur décision de retourner aux études.

   C'est donc dire que peu d'étudiants semblent combler leurs aspirations. Et cette constatation deviendrait encore plus évidente si on excluait de la clientèle actuelle les étudiants des programmes de sciences infirmières, dont la persévérance semble plus grande.

   Il y aurait donc lieu d'examiner les causes possibles de cet état de fait, entre autres par une évaluation suivie des abandons de cours et de programmes.

3) Enfin, certaines clientèles présentent un niveau de scolarité à l'admission qui est très élevé: en effet, 19,7% des étudiants actuels, dont 44,1% des enseignants de cette clientèle, seraient admissibles à un second cycle universitaire. N'y aurait-il pas lieu d'envisager des moyens qui permettraient à ces étudiants d'accéder plus facilement à des études supérieures?

Pour conclure, nous croyons qu'une opération comme celle-ci aurait tout avantage à être poursuivie d'année en année. Ainsi, une banque d'information pourrait être constituée et permettre un suivi de l'évolution de la clientèle. Cette banque aurait tout avantage à être complétée d'informations sur les taux d'abandons, comme nous le soulignions plus haut, de même que de données découlant d'opérations d'évaluation de l'enseignement.